



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rueil-Malmaison, le 25 mars 2020

### **Santé : Rueil-Malmaison mobilisée et solidaire face l'épidémie de COVID-19**

Face à l'ampleur de l'épidémie de COVID-19 et à ses très lourdes conséquences au plan sanitaire, économique et social, la Ville de Rueil-Malmaison s'adapte et se mobilise pour remplir pleinement sa mission de service public local et soutenir sa population durant cette crise d'une violence inédite : de très fortes mesures d'accompagnement ont ainsi été mises en place pour aider, durant la période de confinement, particuliers mais également commerçants, artisans et petites entreprises, parallèlement à la continuité du fonctionnement de services municipaux (Hôtel de Ville, accueils de loisirs, crèches, portage de repas, CCAS, ...)

Le point sur les principaux dispositifs gérés quotidiennement en mairie au sein d'une cellule de crise :

#### **Mesures sanitaires d'urgence**

Au plan sanitaire tout d'abord, l'association CPTS des médecins généralistes de Rueil, présidée par le Docteur Jean-Luc Leymarie, et le Directeur de l'hôpital Stell se sont associés, avec le soutien de la Ville, pour ouvrir, dès le 21 mars dernier, à l'hôpital Stell, **un centre de consultation dédié au COVID-19 pendant toute la durée de l'épidémie**. Une mesure de santé publique destinée à réduire la propagation du virus en assurant des conditions sanitaires sécurisées dans les cabinets de ville et qui illustre le volontarisme de la communauté médicale et de la Ville de Rueil pour répondre à l'urgence de la situation en garantissant, dans cette situation inédite, le meilleur accès aux soins possible.

Les patients éligibles sont ceux dont le médecin traitant souhaite leur faire suivre cette filière.

Autre initiative, la **mise en place, à compter du 26 mars, par deux laboratoires d'analyse du groupe BiO PARIS OUEST, de « tests drive » pour les professionnels de santé de Rueil-Malmaison** présentant des symptômes. un rendez-vous leur sera proposé donné et un kit de prélèvement leur sera remis directement dans leur véhicule devant les laboratoires.

Une signalétique spécifique sera assurée par les services municipaux de la voirie pour faciliter l'accès.

## Mesures sociales et de solidarité

- **Création d'une réserve Citoyenne** pour continuer d'assurer le service public et compléter l'action des agents municipaux volontaires et des Ruillois bénévoles missionnés sur des situations d'urgence et d'aide à la population. Les associations ou citoyens désireux de s'engager bénévolement aux côtés des agents communaux sont invités à s'inscrire en ligne sur [Jaimerueiljeparticipe.fr](http://Jaimerueiljeparticipe.fr) ou de contacter le 0147326767 CCAS (150 Ruiellois se sont déjà portés volontaires !).
- Dans ce même esprit, **Création d'un numéro vert 08 00 092 500** pour signaler une personne en difficulté ou une problématique de la vie quotidienne liée au confinement. Un dispositif qui concerne :
  - l'aide alimentaire et l'aide d'urgence
  - le lien et l'aide directe (sous forme de « télé-bénévolat » pour éviter tout contact physique) avec les personnes fragiles isolées, notamment les plus âgées, et les personnes en situation de handicap afin de rompre l'isolement ;
  - l'organisation d'une aide de solidarité de proximité à destination des populations les plus fragiles, notamment pour aller chercher des médicaments ou des produits alimentaires.
- S'agissant ensuite de la difficulté d'approvisionnement, liée notamment à la fermeture des marchés forains, des dispositifs ont été mis en place pour apporter un service de proximité à la population : **mise en place de « Rueil Marché Solidaire »**, un service de livraison à domicile, pour les personnes les plus en difficulté, de produits frais fournis par les marchand forains ou, pour l'ensemble de la population, de points de retrait dans des écoles de la ville, utilisant les moyens de réfrigération des cantines. Une liste des commerçants disponible est d'ores et déjà publiée sur le site internet de la ville et un lien pour recenser les besoins est mis en ligne [www.villederueil.fr/marchesolidaire](http://www.villederueil.fr/marchesolidaire) pour ce service assuré par la réserve citoyenne.
- .
- Mise à contribution de la **plateforme Jaimerueiljeparticipe.fr** pour regrouper toutes les initiatives et idées des particuliers, des services et des associations pour rendre plus agréable le temps de confinement. (Cours de sport en live, activités à effectuer chez soi, aide aux devoirs en visio...)

## Mesures de soutien à l'économie locale

Face à l'impact de la crise sanitaire sur l'économie locale, Rueil-Malmaison a organisé **un pôle de solidarité d'urgence pour accompagner les commerçants, artisans et petites entreprises** dans leurs démarches et autre constitution de dossiers, et coordonner les différents dispositifs d'aide ( CCI, Chambres consulaires, Région, Etat etc...), qu'il s'agisse des commerces dits « non essentiels », qui ont dû fermer leurs portes, de ceux, encore ouverts, qui traversent de graves difficultés, ou des marchands forains qui ne peuvent plus tenir leur stand (réduction des droits de place etc...). La Ville de Rueil-Malmaison va ainsi les accompagner dans la sollicitation des demandes d'exonération de loyers auprès des propriétaires de baux commerciaux, privés ou institutionnels (bailleurs sociaux...), mais également en intervenant elle-même auprès de particuliers propriétaires de baux commerciaux, soit pour exonération de tout ou partie des loyers et charges ou la mise en place d'un échelonnement.

Des mesures spécifiques et individuelles vont également être adoptées au cas par cas pour minimiser l'impact de la crise sur l'activité des commerçants et artisans.

Une communication et une mise en relation, avec des clients potentiels, des commerçants dont les magasins sont ouverts, vont par ailleurs être développés, notamment via la plateforme « Jaimerueiljeparticipe.fr » .

Enfin, les commerçants et artisans bénéficient par ailleurs de la gratuité de tous les parkings publics durant toute la durée du confinement.

*« La coordination de cette crise à l'échelle de la Municipalité est essentielle dans une période où la solidarité et l'efficacité doivent primer. Différentes initiatives privées émergent de manière spontanée. Ces dernières sont louables et pertinentes à plusieurs égards. Néanmoins, pour prévenir d'éventuelles fraudes susceptibles de voir le jour en cette période de crise et en vue de garantir l'efficacité des actions et la sécurité des Rueillois, il est essentiel de pouvoir fédérer toutes fédérer les forces locales », souligne Patrick OLLIER, qui précise que « c'est ainsi que la Ville de Rueil-Malmaison entend, en lien avec ses partenaires (services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, associations, représentants des communautés religieuses, membres des conseils de village, représentants de commerçants et artisans, représentants du monde médical et social, bailleurs sociaux, etc) coordonner la crise du Covid-19, pour affronter, le mieux possible, une crise sanitaire sans précédent, doublée d'une crise économique ».*